

CAMP DE JOUR



Du 25 juin au 16 août 2024



Guide
du parent

À lire
et à
conserver

Rencontre d'information : mardi
11 juin, 18 h 30 au 1, rue des Loisirs

Bienvenue

au camp !

Nous sommes très heureux de vous souhaiter la bienvenue au camp de jour de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Ce guide a pour but de vous fournir des renseignements importants sur le camp.

Nous vous encourageons à le lire attentivement et à le conserver à portée de la main tout le long de l'été.

Un camp de jour adapté à tous !

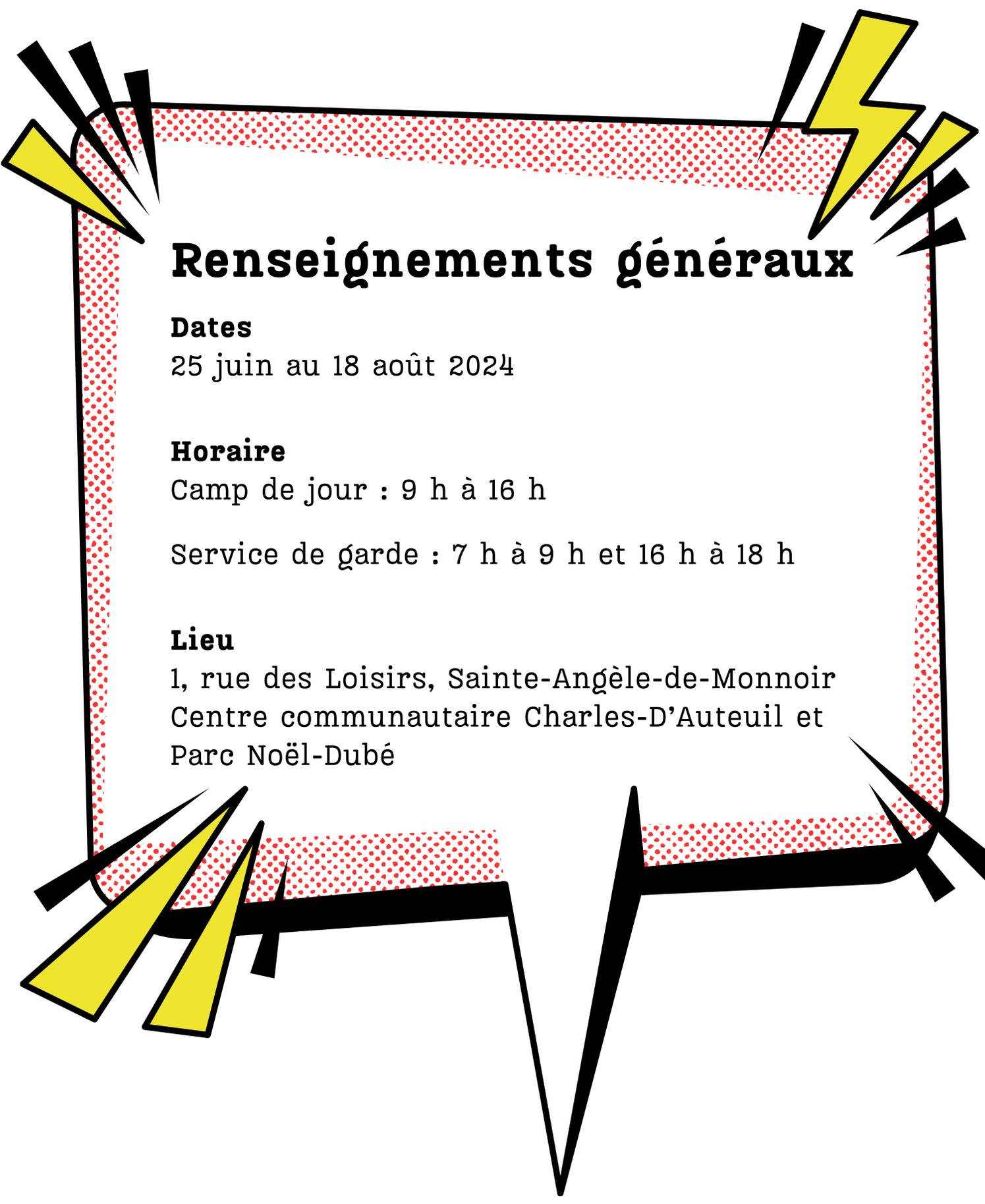
Le camp de jour est divisé en 3 groupes d'âge (niveau scolaire):
les 5-6 ans, les 7-8 ans et les 9 ans et plus.

Chaque programmation est adaptée à l'âge du groupe. Les animateurs disposent d'un moment chaque semaine pour planifier leur horaire et préparer des activités nouvelles et originales, le tout sous la supervision de la coordonnatrice du camp de jour.

Nous sommes là pour vous !

En plus d'un à deux animateurs par groupe, la coordonnatrice du camp de jour et la coordonnatrice aux loisirs sont présentes pour faire de votre été, un été magique.

N'hésitez pas à communiquer avec elles si vous avez des inquiétudes, des commentaires ou des suggestions. Sur place, vous pourrez voir Maude Turcotte (Mango), par courriel (loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca) ou par téléphone (450 460-7838, poste 227), vous pourrez rejoindre catherine l'homme.



Renseignements généraux

Dates

25 juin au 18 août 2024

Horaire

Camp de jour : 9 h à 16 h

Service de garde : 7 h à 9 h et 16 h à 18 h

Lieu

1, rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Centre communautaire Charles-D'Auteuil et
Parc Noël-Dubé



**CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME**

2024

Depuis 2022, nous sommes fier de proposer un camp de jour conforme au cadre de référence proposé par l'Association des camps du Québec.



Le camp de jour de Sainte-Angèle-de-Monnoir est membre de la Fondation Tremplin Santé. Plusieurs activités sur les saines habitudes de vie sont proposées.



Lit de camp nous offre des outils afin de promouvoir les activités littéraires en plus d'augmenter l'accessibilité à la lecture dans un contexte ludique et amusant pour les jeunes de 5 à 12 ans durant la période estivale.

Coordonnées importantes

Le camp de jour se déroule au **1, rue des Loisirs**, où se trouvent le parc Noël-Dubé et toutes ses installations, ainsi que le Centre communautaire Charles-D'Auteuil.

Plusieurs informations se trouvent au
www.sainte-angele-de-monnoir.ca/camp

NOUS JOINDRE

Avant le 25 juin :

Service des loisirs
450 460-7838, poste 227
loisirs@sainte-de-monnoir.ca

Dès le 25 juin :

Centre communautaire
450 460-3590

Groupe Facebook

Un groupe Facebook sera créé pour faciliter la communication, les rappels et le partage d'informations générales. Vous recevrez une invitation à ce groupe par courriel suite à l'inscription de votre enfant au camp.

Rencontre d'information des parents

Mardi 11 juin 2024, 18 h 30

Au Centre communautaire Charles D'Auteuil
(1, rue des Loisirs)

- > Séance d'information
- > Présentation de l'équipe
- > Période de questions

Fonctionnement des inscriptions

Afin de compléter l'inscription de votre enfant au camp de jour, vous aurez besoin de 2 choses :

- **Formulaire d'inscription** (incluant la fiche santé) dûment complété

Le formulaire est disponible au www.sainte-angele-de-monnoir.ca/camp. Vous devez télécharger le fichier PDF afin d'y inscrire les informations. Transmettez le formulaire par courriel à loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca ou en personne au 5, chemin du Vide.

- **Paielement des frais**

Aucun paiement ne peut être fait en ligne. Vous devez passer faire le paiement des frais d'inscription au bureau municipal (argent comptant, carte débit ou chèque). Si le bureau municipal est fermé, vous pouvez glisser une enveloppe bien identifiée dans la chute à lettres (à gauche de la porte).

Groupes et ratios

Les enfants sont divisés en trois groupes selon leur âge :

5-6 ans

Ratio : 1 animateur / 10 enfants (2 groupes jumeles)

7-8 ans

Ratio : 1 animateur / 12 enfants (2 groupes jumeles)

9 ans et +

Ratio : 1 animateur / 15 enfants

Service de garde

Ratio : 1 animateur / 15 enfants (âges mélangés)

Équipe d'animation

Notre équipe compte des animateurs âgés de 16 à 24 ans qui planifient les activités en fonction des besoins des enfants et réalisent les activités variées, le tout dans un climat harmonieux favorisant la participation et assurant la sécurité des enfants.

Nos animateurs ont reçu une formation en premiers soins et RCR ainsi que plusieurs formations spécifiques en animation, y compris le DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur).

De plus, la Coordinatrice du camp de jour a plusieurs années d'expérience à son actif. Elle planifie et organise le programme de camps de jour, encadre l'équipe d'animation, reçoit les requêtes et évaluent les employés dans leur fonction.

Programme d'accompagnement

Le camp de jour de Sainte-Angèle-de-Monnoir offre un programme d'accompagnement et des accompagnateurs formés à cet effet.

Vous considérez que votre enfant a **besoin d'un soutien particulier** pour vivre une expérience optimale cet été? Une demande d'accompagnement doit être acheminée à la Coordinatrice aux loisirs au loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca, **au plus tard le 1er mai 2024.**

Le dossier de chaque enfant est évalué afin de déterminer les besoins.

Arrivée, départ et absences

Afin de respecter le bon déroulement des activités, l'arrivée de l'enfant doit se faire au **plus tard à 9 h**, à moins d'une urgence ou d'une demande faite à l'avance.

Afin d'assurer la sécurité de tous, lorsque vous viendrez chercher votre enfant, **vous devez vous identifier** auprès de l'animateur sur place.

* Si une personne autre que le parent vient chercher l'enfant, elle devra faire partie des personnes préalablement autorisées sur le formulaire d'inscription de l'enfant et avoir avec elle sa pièce d'identité avec photo en tout temps.

Si le parent d'un enfant arrive **après 16 h**, l'enfant est reconduit au service de garde et ce, aux frais de **15 \$/période**.

Pour les enfants inscrits au Service de garde, un retard du parent **après 18 h** encourt des frais de **15 \$ à chaque 15 minutes**.



Les enfants qui viennent à vélo au camp doivent s'assurer d'avoir un cadenas ou toute autre serrure pour éviter les vols.

Si votre **enfant est malade ou s'il doit s'absenter**, veuillez communiquer avec la coordonnatrice du camp de jour au 450 460-3590.

Tous les jour, j'apporte au camp ...

Dans mon sac à dos :

- Souliers confortables
- Bas
- Bouteille d'eau
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Crème solaire *
- Chapeau
- Chandail chaud
- Chandail du camp (pour sorties)

Dans ma boîte à lunch :

- Repas (froid de préférence) **
- 2 collations ***

Attention aux allergies!

Veillez **ne pas apporter** d'aliments pouvant contenir des traces de noix ou d'arachides, ainsi que des fruits de mer.

*Il est de la responsabilité du parent d'appliquer la première couche de crème solaire à son enfant avant son arrivée au camp.

** Un grand réfrigérateur et deux (2) micro-ondes sont mis à la disposition des enfants.

*** Deux périodes de collations sont prévues à l'horaire. L'enfant doit apporter sa propre collation et le partage ne sera pas permis.

**Vos enfants
bougent toute la
journée, prévoyez un
lunch complet et
santé afin d'éviter
qu'ils aient faim !**

X Je n'apporte pas ... X

Nous ne permettons pas la possession de jouets de la maison au camp. Cela évite bien des chicanes, des pertes et des pleurs.

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus et/ou volés.

Identification du matériel

Il est fortement recommandé de bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants.

Programmation

Thématique annuelle

Les activités du camp de jour tourneront autour d'une thématique.

Chacune des 8 semaines aura sa sous-thématique.

Ces informations vous seront transmises à la soirée d'information le mardi 11 juin à 18h30.

Journal du Camp

Chaque vendredi, le Journal du Camp est transmis aux parents par courriel pour la semaine suivante.

Vous trouverez dans cet hebdomadaire toutes les informations relatives à la semaine à venir : activités spéciales, thématique, sortie, etc. Cet outil de communication permettra également à l'équipe du camp de jour de transmettre des messages importants et des rappels aux parents.

La majorité des activités se déroulent à l'extérieure. Les jeux d'eau et des zones d'ombres nous permettent de nous rafraichir par grande chaleur.

Lorsque la météo ne le permet pas, nous avons différents locaux à utiliser, c'est-à-dire les 2 étages du Centre communautaire et le gymnase de l'École Jeanne-Mance.

Les sorties du mercredi

Des sorties sont prévues pour les semaines 2 à 7.

* **Durant les sorties, le camp de jour est fermé.** *

Pour des raisons de sécurité, le port du chandail à l'effigie du camp de jour est obligatoire durant les sorties. Nous vous demandons d'identifier clairement ce chandail pour éviter les pertes et les mélanges.

Horaire

Départ : 9 h / Retour : 16 h

Les enfants doivent arriver 10 minutes avant le départ. Nous partons à l'heure prévue. Si l'enfant arrive en retard, la sortie ne peut pas être remboursée.

* Le service de garde est ouvert avant et après les sorties comme à l'habitude.



En cas de mauvais temps

En cas de mauvais temps, les sorties ont lieu quand même sauf si le lieu n'est pas adapté. Dans ce cas, vous serez avisés de la procédure à l'avance.

Inscriptions pour les sorties

Si votre enfant n'est pas inscrit à la sortie, qu'il reste de la place et que vous désirez l'inscrire, vous devez le faire avant la première journée de camp auprès de la Coordonnatrice aux loisirs 450 460-7838 poste 227.

MERCREDI 3 JUILLET

35 \$

THÉÂTRE DE LA

DAME DE COEUR



MERCREDI 24 JUILLET

35 \$

BIODÔME / PLANÉTARIUM

MONTRÉAL



MERCREDI 10 JUILLET

35 \$

ARBASKA

MONT-SAINT-GRÉGOIRE



ARBASKA

MERCREDI 31 JUILLET

25 \$

EXPO AGRICOLE

SAINT-HYACINTHE



MERCREDI 17 JUILLET

35 \$

ZOO

DE GRANBY

ZOO
GRANBY

MERCREDI 7 août

8 \$

CAMPING

DOMAINE DU RÊVE



(Transport assuré par les parents)

Code de vie

Afin de permettre à tous les enfants du camp de passer un bel été :

- Amuse-toi de façon sécuritaire pour toi et pour les autres;
- Respecte tous ceux et celles qui t'entourent (animateurs, coordonnatrice, accompagnateurs, autres enfants du camp de jour, etc.);
- Écoute les animateurs, la coordonnatrice ou les accompagnateurs lorsque celle-ci demande le silence;
- La politesse est de mise en tout temps : « S'il-vous-plaît » et « Merci » sont deux mots doux et magiques à intégrer à ton vocabulaire;
- Ton langage est soigné; aucun blasphème n'est accepté;
- Aucun coup, injure, bataille, crachat ne sont tolérés (TOLÉRANCE ZÉRO);
- Ton sourire, ta bonne humeur et ta participation sont les ingrédients pour une bonne journée;
- Prendre soin du matériel et des locaux utilisés pendant l'été;
- N'hésite pas à parler à ton animateur en cas de conflits, nous pouvons t'aider à le régler.



Procédures disciplinaires

Si l'enfant ne respecte pas les règles du camp, voici les procédures qui s'appliqueront:

1. Le premier avertissement de l'animateur, la coordonnatrice ou l'accompagnateur sera verbal;
2. Au deuxième avertissement, une rencontre disciplinaire sera planifiée par la coordonnatrice du camp avec l'enfant et le parent. Un avis écrit devra être signé par le parent et l'enfant sera suspendu une journée;
3. Au troisième avertissement, les parents seront convoqués par la coordonnatrice aux loisirs afin d'évaluer la situation. L'enfant sera suspendu pour une semaine complète. Un avis écrit avisant d'une expulsion en cas de récidive devra être signé par le parent;
4. Après un quatrième avertissement, l'enfant est retiré du camp de jour sans aucun remboursement. Le camp de jour de Sainte-Angèle-de-Monnoir n'est pas tenu de garder des enfants présentant des comportements nuisant à la sécurité et au bon déroulement des activités.

* Les procédures disciplinaires énumérées sont appliquées avec bon jugement selon la gravité du cas.

Sécurité

Nous avons à cœur la sécurité de vos enfants !

Voici quelques bonnes pratiques que nous adoptons :

- La coordonnatrice du camp de jour et plusieurs animateurs ont reçu une formation de Secourisme.
- La vérification d'antécédents judiciaires est faite pour tout le personnel du camp de jour;
- Durant le jour, la coordonnatrice du camp de jour est présente et veille au bon fonctionnement et déroulement de la journée;
- L'animateur aura en sa possession les fiches médicales de chaque enfant.
- S'il y a lieu, un rapport d'accident est rempli par l'animateur et remis à la coordonnatrice;
- Si votre enfant demande une attention particulière, il est primordial d'en informer la Coordonnatrice aux loisirs.
- Autorisation écrite nécessaire :
 - Si vous permettez à votre enfant de quitter le site durant la journée;
 - Si l'enfant doit quitter seul à pied ou en vélo;
 - Si l'enfant doit quitter avec une autre personne que son parent.
- Si votre enfant n'est pas présent à 9 h, nous le considérerons comme absent.
- Nous demandons votre collaboration afin de faire du parc Noël-Dubé, une zone sécuritaire. Ainsi, veuillez rouler prudemment lors de vos déplacements dans le stationnement.

Vous partez en vacances?

Si vous savez que votre enfant sera absent pendant quelque temps, vous devez avisiez le camp de jour à l'avance.

Auto-injecteurs d'adrénaline

Si votre enfant souffre d'allergies graves, il doit TOUJOURS avoir son auto-injecteur d'adrénaline (ex. : EpiPen) sur lui, à l'aide d'un petit sac attaché à la taille.

Si l'enfant ne l'a pas en sa possession, il ne pourra pas intégrer le site de camp de jour.

Médicaments

La distribution et l'administration des médicaments demeurent la responsabilité des parents et doivent être effectuées, autant que possible, en dehors du camp de jour.

Seuls les médicaments prescrits et prêts à être administrés et faisant l'objet d'une autorisation écrite des parents peuvent être distribués ou administrés.

En aucun cas, le personnel de camp de jour ne peut distribuer et/ou administrer des médicaments en vente libre.

Urgences

Si la Municipalité de Sainte-Anèlge-de-Monnoir juge nécessaire ou approprié de transporter un enfant par ambulance (en cas de maladie ou d'accident), les frais encourus seront facturés aux parents.

Évidemment, les parents seront contactés immédiatement dans l'éventualité d'une urgence médicale ou autre.